



Renforcement DTG & PPT

Version R001

Public

Dirigeants de cabinets
Encadrants technique de cabinet
Techniciens de cabinets



7 heures (1 jour)



Formation distanciel

Objectifs de la formation

- Revoir le contenu et les points de contrôle du DTG
- Revoir les textes réglementaires traitant de l'habitat en copropriété
- Identifier les principaux désordres en pathologie du bâtiment
- Réaliser une mission de Plan Pluriannuel de Travaux et rédiger son rapport

NB : Ce programme est indicatif et représente l'ensemble des sujets abordés, en fonction des exigences du groupe de stagiaires, il est susceptible d'être modifié.

Programme



Jour 1 : Définitions générales et obligations réglementaires

Matin

- M1 – Rappel de la réglementation et du contenu du DTG
- M2 – Les différents points de contrôle
- M3 – Le Plan Pluriannuel et l'estimation des couts
- M4 – Rédaction du rapport et restitution à la copropriété

Après midi

- M5- Les principaux désordres en pathologie du bâtiment
- M6 – Études de cas formateur
- M7 – Études de cas stagiaires et temps d'échanges

Formateur(s)

Formation animée par un formateur référent DTG & PPT

*Se référer au site internet pour consulter **le tableau des formateurs***



L'ACADÉMIE
MINERVA
LA CONNAISSANCE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

LES PLUS

- Retour d'expérience terrain
- Cas pratiques
- Échanges de pratiques

1 Prérequis

A partir d'un BAC+3* dans le domaine des techniques du bâtiment ou VAE équivalente.

Certification DPE avec mention

Formation DTG

*Conformément au Décret n°2016-1965 du 28 décembre 2016, nous vous rappelons que seules les personnes titulaires d'un bac +3 dans le domaine des techniques du bâtiment et ayant suivi la formation DTG sont autorisées à exercer la mission DTG.

2 Indicateurs de résultats

Se référer au site www.academie-minerva.fr

3 Modalités d'inscription, tarifs, délais & accessibilité

Accessibles en ligne sur le site internet www.academie-minerva.fr pour un montant de 600€ TTC. Toutes les modalités de la formation vous seront envoyés lors de votre inscription.

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour suivre une formation, contactez-nous et nous chercherons un moyen d'adaptation qui vous convienne.

4 Pédagogie et évaluation

Exposé dynamique, échanges de pratiques, retours d'expériences, cas pratiques sur la réalisation et la restitution et chiffrage d'un DTG et d'un PPT.

→ Un QCM final permet de valider votre formation



Centre de formation Académie MINERVA – 843 avenue de la République – 59700 MARCQ EN BAROEUL
SIRET 451 540 652 00034 – Activité de formation enregistrée sous le numéro 31 59 062 47 59

contact@academie-minerva.fr

FOR C 003 Rév 01